

MAISONS

LE MASSON

DU SOLIDE POUR LA VIE

Devenez PROPRIÉTAIRE
à partir de

83 000 €*

25 ANS
15 000 MAISONS
CONSTRUITES
1996
2021

RE 2020

Nouvelle
Réglementation
Énergétique

VOTRE AGENCE : 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE

www.maisonslemasson.com

01 34 78 10 29

*Prix comprenant toutes les garanties et assurances dommages à l'ouvrage.
Prix hors terrain, branchements, adaptation au sol et décoration. Tarif au 15/01/2022.



Des maisons qui allient économies et confort

Des maisons agréables à vivre et fonctionnelles

Depuis toujours, les plans des Maisons Le Masson sont optimisés (pas de perte de place) afin de vous offrir le meilleur agencement et la meilleure qualité de vie à l'intérieur de votre maison.

Des maisons économiques

Les Maisons Le Masson bénéficient d'une isolation renforcée et sont équipées d'une pompe à chaleur double service très performante pour répondre au mieux aux exigences des normes en vigueur (RE 2020) et vous assurer confort et bien-être.

Le sérieux de nos maisons

Dans le cadre de la réglementation RE 2020, 100 % des Maisons Le Masson sont contrôlées lors d'un test de perméabilité à l'air. Étude thermique, DPE, perméabilité : 100 % fiabilité !



RE 2020

Nouvelle
Réglementation
Énergétique

► **VOTRE AGENCE :** 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE

www.maisonslemasson.com

01 34 78 10 29

Une construction **traditionnelle** réalisée par des artisans reconnus

Les Maisons Le Masson sont des constructions traditionnelles

Réalisées avec des matériaux traditionnels en partenariat avec des entreprises locales, compétentes et reconnues pour leur savoir-faire.

Les Maisons Le Masson, c'est le savoir-faire et le sérieux de nos équipes

Le respect de nos délais, le respect de notre engagement et la qualité de nos maisons.

Le suivi de chantier, la clé de la réussite

Avec les Maisons Le Masson, votre chantier est contrôlé de façon très méticuleuse à chaque étape importante de la construction.

Priorité donnée au « made in France » !

Les Maisons Le Masson sont construites avec des matériaux de qualité produits en France.



Une construction **«Made in France»**



- | FENÊTRES
- | PORTES
- | CHARPENTE
- | ARDOISES
- | RAVALEMENT
- | POMPES À CHALEUR
- | CONDUIT DE FEU
- | CLOISONS
- | PARPAINGS

...

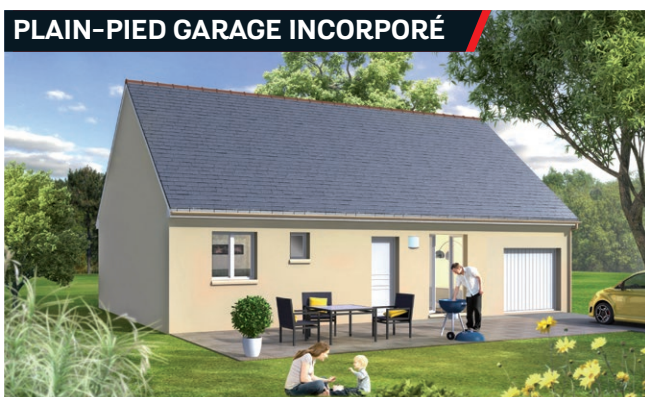
► **VOTRE AGENCE :** 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE

www.maisonslemasson.com

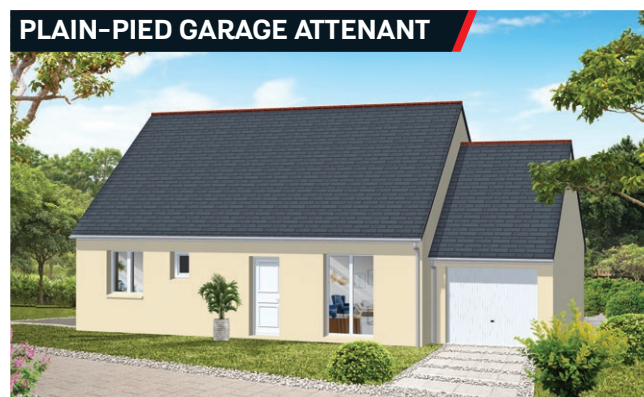
01 34 78 10 29

1^{er} constructeur du Grand Ouest

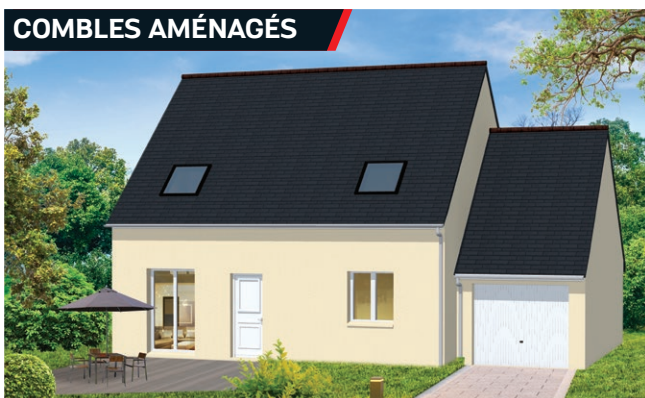
avec plus de 1 500 maisons construites chaque année.



TYPE V BIS AU TYPE V → De 75 à 83 m² habitables



TYPE IV AU TYPE V → De 70 à 90 m² habitables



TYPE V BIS AU TYPE VI → De 78 à 101 m² habitables



TYPE V AU TYPE VII → De 85 à 122 m² habitables



TYPE VI → De 104 à 118 m² habitables



TYPE V AU TYPE VII → De 85 à 122 m² habitables

► **VOTRE AGENCE :** 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE

www.maisonslemasson.com

01 34 78 10 29

Vos **garanties**, nos **engagements**



Vous signez, avec les Maisons Le Masson, un contrat de construction de maison individuelle strictement encadré par la loi du 19 décembre 1990 dans le but de vous protéger.

Par ce contrat, les Maisons Le Masson s'engagent à vous fournir l'ensemble des garanties, le respect de toutes les règles et normes en vigueur dans la profession et la livraison de votre maison au prix et délais convenus.

La garantie de remboursement de l'acompte versé

En cas d'annulation du contrat pour cas de force majeure pendant la période d'instruction et la phase administrative de votre dossier (période : signature du contrat jusqu'à l'ouverture de chantier), la CEGC garantira pendant cette période le remboursement de l'acompte versé.

La garantie de livraison à prix et délai convenu

Attestation délivrée avant le démarrage du chantier par la CEGC, garantissant pendant toute la période de construction, le risque que le constructeur ne soit pas en

mesure d'achever l'ouvrage. Dans ce cas, la CEGC prendra en charge la construction et l'achèvera à son terme.

La garantie de parfait achèvement (1 an)

Elle concerne tous les dommages apparus dans l'année suivant la livraison de la maison sauf ceux relevant d'un défaut d'utilisation.

La garantie de bon fonctionnement ou biennale

Celle-ci porte sur une période de 2 ans à compter de la réception de la maison, sur les équipements qui peuvent être remplacés ou réparés sans détérioration du gros œuvre. (Exemple : radiateurs, portes intérieures, fenêtres, volets,...)

La garantie dommage-ouvrage (obligatoire)

Elle couvre pendant 10 ans tous les vices cachés et dégradations rendant impropre l'usage de la construction ou portant atteinte à sa solidité.



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



► **VOTRE AGENCE : 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE**

www.maisonslemasson.com

01 34 78 10 29

MAISONS

LE MASSON

DU SOLIDE POUR LA VIE

Partout dans le Grand Ouest,
la même **qualité**,
le même **service**.

26 agences
à votre service



- Angers
- Blois
- Brest
- Caen
- Chartres
- Cherbourg
- Dinan
- Dreux
- Évreux
- Laval
- Le Havre
- Le Mans
- Lorient
- Mantes-la-Jolie
- Nantes
- Nantes Sud
- Orléans
- Quimper
- Rennes
- Rouen
- Saint-Brieuc
- Saint-Lô
- Saint-Malo
- Saint-Nazaire
- Tours
- Vannes



► **VOTRE AGENCE :** 111, Boulevard du Maréchal Juin • MANTES-LA-JOLIE

www.maisonslemasson.com

01 34 78 10 29